

com'@ccess

L'accessibilité
au service
du Public

Analyse croisée des sites dédiés
Baromètre de l'accessibilité numérique
des établissements culturels nationaux
DEDAC

Mars 2016

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

Table des matières

1	Description de l'analyse croisée	3
1	Les sites analysés.....	3
1.1	Ma Cité Accessible – Universcience/ Cité des Sciences et de l'Industrie (CSI).....	3
1.2	Accueil pour tous – Centre des Monuments nationaux.....	6
1.3	Site Handicap – Centre George Pompidou.....	10
1.4	Site Handicap – Philharmonie (en projet)	13
2	Analyse méthodologique.....	15
2.1	Méthodologie	15
2.2	Les besoins propres à Lucie, internaute handicapée	15
2.3	Résultats et analyse.....	20
3	Le développement d'un site dédié : préconisations	21
3.1	Pourquoi un site dédié ?.....	21
3.2	Méthode de travail et bonnes pratiques.....	21
3.3	Avantages et inconvénients	25
4	Annexes techniques et ressources	27
4.1	Le Référentiel Général de l'Accessibilité des Administrations.....	27
4.2	Le Facile à lire et à Comprendre	27
4.3	Les Vidéos en LSF sous-titrées.....	28
4.4	L'audiodescription	29
4.5	La transcription textuelle	30
4.6	Tableau comparatif	31

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

1 Description de l'analyse croisée

La seconde phase du baromètre de l'accessibilité numérique, piloté par le département de l'éducation et du développement artistique et culturel (DEDAC) du ministère de la Culture et de la Communication consistait à étudier les sites spécifiques dédiés au handicap, existants ou à venir, afin de pouvoir produire des préconisations à destination de tous les établissements. L'analyse des sites s'est déroulée de la manière suivante :

- Entretien téléphonique avec les personnes responsables du site et de sa mise à jour afin de comprendre les raisons ayant conduit à créer un site dédié et la méthode de travail.
- Évaluation automatique de l'accessibilité par Tanaguru
- Tests manuels par profil d'utilisateur (Lucie)

2 Les sites analysés

Quatre sites dédiés ont été recensés :

- Ma Cité Accessible de la Cité des Sciences
- Accueil pour Tous du Centre des Monuments Nationaux
- Site Handicap du Centre Pompidou
- Site Handicap de la Philharmonie (en projet)

2.1 Ma Cité Accessible – Universcience/ Cité des Sciences et de l'Industrie (CSI)

Les personnes ayant été impliquées dans les entretiens téléphoniques ont été :

- Laurence Toulorge - Chargée d'accessibilité éditoriale web
- Marie-Laure Las Vergnas - Chargée d'accessibilité

2.1.1 Historique et modalités de création

Mise en ligne du site dédié en 2011-2012

L'accessibilité a été prise en compte à la CSI de longue date.

Dès 2008 réflexion pour améliorer l'accessibilité technique, avec une volonté de l'équipe de prendre en compte l'accessibilité du web.

En 2011, une rubrique accessibilité est en cours de création, avec le recensement des offres accessibles, mais elle ne sera jamais mise en ligne.

En 2011 arrivent 2 personnes (Laurence Toulorge et une chargée d'accessibilité) : remise à plat de la rubrique.

En 2012 refonte du site général avec prise en compte de l'accessibilité du web et réflexion sur ce qui doit être présenté aux personnes handicapées.

Parti pris : Ma cité accessible n'est pas un site à part mais appartient au site de l'établissement. À tout moment dans le site de la CSI, l'internaute peut avoir accès aux informations handicap (en-tête et pied de page).

Pas d'entrée « Public Handicapé » car tout le monde est concerné par l'accessibilité.

À terme lors de la consultation d'une page « Exposition » un encart « Accessibilité Exposition »

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

s'affichera avec les pictogrammes, avec lien vers les informations de la Cité Accessible.

2.1.2 Les avantages et les inconvénients

- L'entrée Ma cité accessible facilite la visite – il est facile d'accéder aux informations de circulation, d'accès et d'accessibilité. Cette entrée n'est pas stigmatisante.
- Pas de redondance entre les 2 sites
- Intégration de tous les publics
- Même plateforme technique pour les 2 sites

Mais

- Lourd à gérer en termes d'alimentation du site (1 seule personne actuellement)

2.1.3 Liste des contenus communs

Rubriques généralistes, valables pour toutes les personnes en situation de handicap, comme pour leur accompagnement :

- « **Une équipe pour vous conseiller** » : liste des contacts par handicap
- « **Accessibilité du site** » : explique la démarche d'accessibilité mise en place
- Rubrique « **Gratuité** » : détaille les conditions de gratuité

2.1.4 Liste des contenus spécifiques

Les rubriques dédiées proposent des informations et des modes de présentation adaptés, développés suivant les particularités propres à chaque type de handicap.

Depuis la page d'accueil : 6 rubriques : Handicap visuel – handicap mental – mobilité réduite – Sourds – Malentendants – Champ social.

2.1.5 Forme et contenus des rubriques dédiées

- **Visiteurs mal ou non-voyants** : les murmurants sont systématisés, soit en téléchargement, soit dans l'exposition, soit via un player accessible. Essai de mise à disposition de documents en braille et en relief pour l'exposition Darwin (à thermogonfler)
 - Rubrique **Préparer votre visite** : liste les moyens d'accès et confort de visite
 - Rubrique **Expositions temporaires** : liste les expositions temporaires avec les spécificités liées au handicap visuel : images en reliefs – films accessibles – murmurants...
 - Rubrique **Expositions permanentes** : liste les expositions permanentes – renvoie vers le site mère
 - Rubrique **Activités** : liste les activités adaptées
 - Rubrique **Jeux vidéo accessibles** : liste de jeux accessibles conseillés par la CSI
 - Rubrique **Découvrez la salle Louis Braille** : présente la salle de la bibliothèque adaptée au public déficient visuel – renvoie vers le site général – on n'y accède que par la page d'accueil Handicap visuel, elle n'apparaît pas dans le menu du côté
 - Une rubrique **Éditions en relief** apparaît à gauche mais n'est pas présente sur

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

la page accueil

- **Visiteurs déficients intellectuels** : on s'adresse aux accompagnateurs / éducateurs. Boîte à outil pour préparer la visite, avec notamment des plans commentés et des vidéos de manipulations accessibles (prochainement)
 - Rubrique **Préparer votre visite** : liste les recommandations pour préparer sa visite
 - Rubriques **Expositions conseillées** : liste les expositions permanentes conseillées avec des plans commentés (mais pas en FALC)
 - Rubrique **Cité des enfants** : liste les activités conseillées avec des plans commentés
 - Rubrique **Aides à la visite** : recense tous les plans commentés
 - Rubrique **Animations** : animations adaptées au public en situation de handicap mental
- **Visiteurs sourds ou malentendants** : un site complètement LSF serait souhaité par le public sourd. En attendant les sourds communiquent beaucoup via la page Facebook Universicences. La systématisation des films en LSF sera envisagée quand le player accessible sera développé.
 - Rubrique **Visite en LSF** : programme des visites en LSF
 - Rubrique **Conférences en LSF** : programme des conférences en LSF
 - Rubrique **Rencontres en LSF** : programme des rencontres en LSF
 - Rubrique **Expos à ne pas manquer** : liste les expositions sous-titrées en LSF
 - Rubrique **Contacts / réservations**
- **Visiteurs à mobilité réduite** : une seule page détaillant les modalités d'accès, de stationnement et de visite
- **Visiteurs malentendants** : liste les équipements présents et les activités conseillées

2.1.6 Place de l'accessibilité : FALC, LSF, fichiers sonores

- Fichiers sonores pour handicap visuel – murmurants : manipulables au clavier
- Pas de vidéos sous-titrées ou audio décrites
- Pas de FALC : le parti pris consiste à s'adresser aux accompagnateurs et non directement aux personnes en situation de handicap mental

2.1.7 Évolutions

Les gabarits sont retravaillés actuellement pour améliorer l'accessibilité et verrouiller les fonctionnalités de contribution.

Le RGAA est pris en compte par les 2 directions impliquées.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

2.2 Accueil pour tous – Centre des Monuments nationaux

Les personnes ayant été impliquées dans les entretiens téléphoniques ont été :

- Claude Godard - Chargée des publics spécifiques et handicapés
- David Kolin – Chef du Pôle numérique

2.2.1 Historique et modalités de création

Mise en ligne du site dédié en 2005.

Le CMN s'est fait accompagner par une société spécialisée en accessibilité.

L'objectif du site dédié « Accueil pour tous » est de favoriser la visite des personnes en situation de handicap dans les monuments.

Il propose une information ciblée et fiable, permettant à l'internaute d'évaluer la possibilité et la pertinence d'un déplacement : accès aux monuments, confort de visite, propositions de visite adaptées, services, etc. y sont détaillés de façon exhaustive

Accès : Le site dédié est accessible dès la page d'accès du site, spécialement étudiée dans cet objectif. Les pictogrammes symbolisant les quatre types de handicap y ont été insérés pour faciliter le repérage de cet accès spécifique.

Un site accessible : Le site dédié a été conçu pour être accessible à tous les internautes en situation de handicap, qu'ils soient autonomes ou accompagnés.

Il est compatible avec l'ensemble des matériels standards utilisés par les internautes handicapés et respecte les normes d'accessibilité internationales en vigueur.

2.2.2 Les avantages et les inconvénients

Avantages

- la facilité de repérage de l'information dédiée (positionnement en home page/lisibilité accrue par affichage des pictogrammes)
- le rubriquage par catégorie de public, permettant une accessibilité optimale des contenus
- les rubriques complémentaires inter handicap et inter monuments [Actualités et Produits adaptés], permettant de créer des focus sur des réalisations, événementiels, etc. faisant jouer la mixité des publics valides/handicapés et de mettre en avant les réalisations de certains monuments non labellisés ne possédant pas leurs fiches propres sur le site dédié

Inconvénients

- la lourdeur de production des nouvelles fiches et des changements de contenus pour les rubriques en LSF [tournages vidéo] et pour les visiteurs DI [contenus en FALC]
- l'impossibilité de créer des liens internes avec des rubriques non accessibles portant pourtant sur des offres adaptées ou dédiées intéressant ces publics
- l'impossibilité de traiter tous les sites et monuments du réseau (seuls sont retenus ceux ayant obtenu la labellisation T&H pour les quatre catégories de situation de handicap)

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

2.2.4 Liste des contenus communs

Les rubriques généralistes, valables pour toutes les personnes en situation de handicap, comme pour leur accompagnement, sont accessibles à l'ensemble des internautes déficients, tous handicaps confondus :

- « **Qui sommes-nous ?** » est consacrée à la politique de l'établissement (engagements, partenaires associatifs, etc.)
- « **Comment fonctionne ce site ?** » est le mode d'emploi du site dédié, qui détaille les nombreux dispositifs mis en place pour faciliter la navigation et l'accès au contenu des internautes déficients
- les « **Actualités** » proposent un focus sur les initiatives menées par le Centre des monuments nationaux en matière de handicap (expositions accessibles, produits d'édition adaptée, nouveaux outils d'aide à la visite, etc.) pour l'ensemble des monuments de son réseau
- « **Produits adaptés** » apporte tous les renseignements nécessaires à la découverte, à l'achat ou à la réservation/location de produits dérivés, édités à l'intention des personnes désirant préparer ou exploiter au mieux leur visite dans les monuments
- « **Contacts par région** » permet, enfin, de prendre contact avec les monuments proposant une offre de visite adaptée selon le type de handicap

2.2.5 Liste des contenus spécifiques

Les rubriques dédiées proposent des informations et des modes de présentation adaptés, développés suivant les particularités propres à chaque type de handicap.

Dès la page d'accueil du site dédié, chaque internaute est invité à choisir la rubrique qui lui est dédiée (*un pixel transparent permet aux internautes non-voyants, disposant d'une synthèse vocale, d'accéder directement à la rubrique consacrée aux visiteurs mal et non-voyants*). Ces rubriques offrent l'information nécessaire à la visite des monuments en tenant compte des contraintes propres à chacun d'entre eux :

- **Visiteurs mal et non-voyants.** La rubrique consacrée au handicap visuel est compatible avec les différents outils d'interprétation, notamment les plages tactiles à défilement braille et les synthèses vocales. Elle permet à l'internaute malvoyant de personnaliser son affichage par le grossissement des caractères ou l'insertion de feuilles de style. Toutes les images disposées sur ces pages sont balisées, afin de ne pas gêner la navigation des personnes non-voyantes
- **Visiteurs sourds et malentendants.** Immédiatement identifiable grâce au pictogramme « langue des signes », la rubrique consacrée au handicap auditif propose des contenus bilingues, en français écrit et en langue des signes française (signés par les conférenciers sourds du CMN)
- **Visiteurs à mobilité réduite.** La rubrique est accessible aux internautes qui naviguent sans souris (raccourcis clavier)
- **Visiteurs déficients intellectuels.** Une approche attrayante et ludique, faisant appel à toutes les possibilités du multimédia (photos, sons, vidéos), une présentation de l'information simplifiée et des choix éditoriaux adaptés s'efforcent de favoriser une

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

autonomie optimale de navigation

2.2.6 Forme et contenus des rubriques dédiées

Objet : établir l'état des lieux exhaustif de l'offre du monument, en termes d'accessibilité du cadre bâti et de l'offre de visite.

Public concerné : le public handicapé (avant même l'accompagnement).

Objectif : donner envie de venir sur place, suite à la consultation des rubriques web.

À l'exception des pages « visiteurs déficients intellectuels », chaque rubrique dédiée est organisée en trois chapitres :

Onglets	Contenus
1. Présentation générale	- L'accès [au monument] - Le confort de visite
2. Possibilités de visite	- Visite libre - Visite commentée - Visite conférence - Animations
3. Informations pratiques	- Contact - Les tarifs - Les dates et horaires d'ouverture - Services dans l'enceinte du monument

- une « **Présentation générale** » décrit l'histoire et les principales caractéristiques du monument, ainsi que ses conditions d'accès et les dispositions prises pour assurer le meilleur confort de visite possible
- les « **Possibilités de visite** » présentent l'offre de visite et d'animation adaptée, les outils et supports d'aide à la visite, pour les visiteurs individuels comme pour les groupes, dans le cadre de visites libres ou encadrées
- les « **Informations pratiques** » permettent de préparer la visite sur place en détaillant les contacts, tarifs, dates et horaires d'ouverture, ainsi que les services adaptés proposés dans l'enceinte du monument ou du site

2.2.6.1 Visiteurs mal ou non-voyants

1. Présentation du monument et de l'accessibilité de ses accès. Le confort de visite est dépendant des dispositifs d'aide à la circulation et au repérage mis à la disposition des visiteurs.

2. Développement sur l'offre de visite, avec un descriptif illustré des propositions de visites ou d'animations adaptées, avec des exemples concrets d'outils de médiation mis à disposition dans le parcours, ou proposés en visite/animation encadrée (maquettes tactiles, carnets de visite, etc.).

L'attribution du label Tourisme & handicaps est signalée, le cas échéant.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

Production Multimédia induite : extraits de reportages ou interviews de personnes handicapées et/ou de leur accompagnement pour « illustration » de la rubrique.

2.2.6.2 Visiteurs sourds ou malentendants

1. Présentation du monument et de ses accès. Le confort de visite est lié à l'éclairage du lieu (visibilité des signes) et aux aménagements (boucles magnétiques).

2. Développement sur l'offre de visite, avec un descriptif illustré des propositions de visites ou d'animations adaptées, et des exemples concrets d'outils ou de supports d'aide à la visite mis à disposition des visiteurs (visioguides en LSF, dispositifs multimédia sous titrés, avec incrustation en LSF surtitrée, etc.).

L'attribution du label Tourisme & handicaps est signalée, le cas échéant.

Production Multimédia induite des films spécifiques en LSF : sélection de lieux pertinents pour la ou les prise(s) de vue des séquences signées : attractifs, champs suffisant, luminosité, possibilité de mise en place d'équipements (branchement éclairage supplémentaire sur secteur, etc.).

2.2.6.3 Visiteurs à mobilité réduite

1. Présentation du monument et de l'accessibilité de ses accès. Le confort de visite est dépendant de la présence d'aménagements pour la circulation des personnes en fauteuil, de stations de repos et de toilettes adaptées.

2. Développement sur l'offre de visite accessible ou adaptée (parcours dédiés), avec un descriptif extrêmement détaillé (nombres de marches des volées d'escalier, revêtement des sols, etc.) des conditions d'accès et de circulation pour les personnes en fauteuil ou à mobilité réduite.

Des pictogrammes indiquent les parties accessibles ou non-accessibles du circuit de visite de chaque monument pour les personnes en fauteuil.

L'attribution du label Tourisme & handicaps est signalée, le cas échéant.

Production Multimédia induite : Présentation de toutes les parties inaccessibles du parcours de visite (mesure de compensation) ainsi que des différents aménagements mis à disposition dans le parcours de visite.

2.2.6.4 Visiteurs déficients intellectuels

1. Les trois onglets « Présentation du monument », « Possibilités de visite » et « Informations pratiques » sont fusionnés dans une seule et même page.

Une attention toute particulière est donnée à la formulation et à l'organisation de l'information (blocs thématiques), avec une présentation simple, linéaire et progressive, limitant au maximum les choix multiples.

2. Les pages sont conçues de façon ludique, organisées autour d'accroches thématiques et de contenus (syntaxe et vocabulaire) adaptés, suivant un système de questions/réponses simples et concises.

3. Chaque fiche comporte un lien discret (« Plus d'informations ») positionné en haut droit

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

de page, essentiellement destiné à l'accompagnement (famille ou institution spécialisée), vers une page d'information renseignée de façon exhaustive.

L'attribution du label Tourisme & handicaps est signalée, le cas échéant.

Production Multimédia induite : création d'une interaction adaptée aux capacités de navigation des internautes, en intégrant de nombreuses illustrations, des extraits sonores (lexique audio), et des vidéos

- visites ludiques et animations filmées en situation)
- visuels et des fichiers multimédia attractifs (enregistrements de visites, d'ateliers, extraits de films pédagogiques, etc.)

2.2.7 Passerelles entre les sites

L'internaute peut aller du site dédié vers le site général et vice versa par un lien dans le pied de page/en-tête. Il n'y a pas d'autre passerelle du site dédié vers le site général qui n'est pas accessible.

2.2.8 Place de l'accessibilité : FALC, LSF, fichiers sonores

- généralisation du FALC dans l'espace dédié au handicap intellectuel
- généralisation de la LSF dans l'espace dédié sourds
- les commentaires audio sont réservés au public déficient intellectuel

2.3 Site Handicap – Centre George Pompidou

Les personnes ayant été impliquées dans les entretiens téléphoniques ont été :

- Delphine Rabin - Adjointe au Chef du service du développement des publics
- Josée Chapelle - Chef du service de l'information des publics
- Gilles Duffau - Chef du service multimédia

2.3.1 Historique et modalités de création

Mise en ligne du site en 2006.

Une offre spécifique culturelle était proposée par l'établissement et il fallait diffuser l'offre mais le site général ne pouvait pas répondre à ce besoin. Un site dédié a donc été créé pour permettre l'interactivité avec le public handicapé.

Le site dédié a été développé par 4 étudiantes de l'école des Gobelins durant leur stage au Centre Pompidou. Le site n'a connu aucune évolution structurelle depuis sa mise en ligne, faute d'accès au code source et au backoffice.

Le site dédié est alimenté encore aujourd'hui, par une personne (agenda/activités et ressources documentaires).

En 2012 arrive le Centre Pompidou Virtuel avec une mise en accessibilité gérée par une agence. Dans l'impossibilité de gérer l'accessibilité de tout le site, il a été décidé que l'accessibilité serait intégrée dans les nouveaux développements.

Une réflexion est en cours sur l'avenir du site dédié, qui devrait aboutir à une feuille de route d'ici la fin de l'année.

Lors de la création du site dédié un agent en situation de handicap de la BPI a participé au projet ainsi que l'association Valentin Haüy.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

Lors de l'utilisation du site il s'est avéré que certaines rubriques ne sont pas utilisées pas : le forum par exemple.

Les ressources ne sont pas uniquement pensées pour un type de handicap : un même contenu est exploité pour différents usages : vidéo avec LSF, audiodescription, sous titres ...

2.3.2 Les avantages et les inconvénients

Toutes les informations sont regroupées et facilement accessibles pour le public handicapé
Mais :

- La maintenance est compliquée
- Les évolutions sont impossibles
- Le site est vieillissant
- Les outils techniques ne peuvent pas y être intégrés

2.3.3 Liste des contenus communs

4 rubriques + sous rubriques :

- Organisez votre visite
- Consultez les ressources documentaires
- Échangez vos impressions
- Qui sommes-nous ?

2.3.4 Liste des contenus spécifiques

La rubrique « Organisez votre visite » comporte des onglets : Agenda – Activités – Témoignages – Infos pratiques.

Les 3 premiers onglets proposent des contenus différents en fonction du type de handicap.

Agenda : 4 types de handicap

- Visuel :
 - visites autonomes
 - écouter/voir
 - visites commentées groupes
- Auditif :
 - Visites en LSF
 - Visite en lecture labiale
 - Visites en LSF groupes
 - Visite en lecture labiale groupes
- Mental :
 - Visites individuelles
 - Visites groupes
- Moteur
 - Visites individuelles
 - Visites groupes

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

Activités : 4 types de handicap

- Visuel :
 - Visites autonomes : Parcours audioguidé
 - Multimédia au Centre Pompidou
 - Visites guidées
 - Écouter voir
 - Toucher pour voir
 - La Bibliothèque

- Auditif :
 - Visites en Français oral et Lecture labiale
 - Visites en Langue des Signes
 - Multimédia au Centre Pompidou
 - Cinéma du Musée
 - Cinéma
 - Spectacles vivants

- Mental :
 - En quelques mots
 - Visite avec ou sans conférencier
 - Multimédia au Centre Pompidou

- Moteur :
 - Public individuel
 - Multimédia au Centre Pompidou
 - Groupes d'adultes
 - Accessibilité dans le bâtiment

Témoignages : 3 types de handicap

- Visuel :
 - En quelques mots
 - Parcours tactiles : six moments de l'animation
 - Premier moment de l'animation
 - Deuxième moment de l'animation
 - Troisième moment de l'animation
 - Quatrième moment de l'animation
 - Cinquième moment de l'animation
 - Sixième moment de l'animation

- Auditif :
 - En quelques mots
 - Suivez l'artiste avec Emmanuelle LABORIT
 - Témoignage de deux conférencières en langue des signes

- Mental :
 - En quelques mots

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

- Témoignage d'une conférencière-animatrice

2.3.5 Passerelles entre les sites

L'internaute peut aller du site dédié vers le site général et vice versa par un lien dans le pied de page.

2.3.6 Place de l'accessibilité : FALC, LSF, fichiers sonores

- Pas de FALC mais gros caractères et phrases assez simples
- LSF présente dans la rubrique Sourds
- Contenu audio dans la rubrique Aveugles mais pas d'accès clavier

2.4 Site Handicap – Philharmonie (en projet)

Les personnes ayant été impliquées dans les entretiens téléphoniques ont été :

- Bénédicte Capelle-Perceval – Coordinatrice accessibilité

2.4.1 Historique et modalités de création

Mise en ligne du site dédié est envisagée pour l'automne 2016.

Le site de la Philharmonie est récent. Dès sa création, il a été décidé qu'un site dédié aux internautes en situation de handicap serait mis en place, comme c'était le cas pour la Cité de la Musique.

La communication spécifique à destination des personnes handicapées est jugée plus lisible quand elle est dans un site dédié plutôt que noyée dans la masse. Le site dédié est complémentaire du site général.

Dans le site général, la mise en accessibilité a été concentrée sur l'agenda, afin que l'internaute à la recherche d'une activité, handicapée ou non, puisse accéder à l'agenda. L'agenda constitue le point d'accès principal au site.

Le site dédié sera conforme au RGAA 3.0 et aura une déclaration de conformité. Il sera développé en interne.

Des tests sont prévus avec des associations de personnes handicapées et des collègues d'autres établissements.

2.4.2 Les avantages et les inconvénients

- Le site dédié facilite l'orientation des publics qui ne savent pas quelle activité ils souhaitent privilégier

Mais :

- Le mode d'accès au site dédié est encore en discussion : il est prévu un lien caché sur le site général, détectable par les lecteurs d'écran. Ce postulat pose un problème de visibilité et de repérage du site dédié pour les autres utilisateurs
- Alimentation par une seule personne, il faudra donc que le contenu soit léger

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

2.4.3 Liste des contenus communs

Le site dédié proposera une page d'accueil avec des actualités et une entrée par type de handicap.

Une entrée « seniors » (qui ne s'identifient pas au public handicapé) sera également proposée, afin de mettre en avant notamment toutes les ressources spécifiques aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

2.4.4 Liste des contenus spécifiques

Pour chaque type de handicap accès par les différents types d'activité et rubriques services/informations pratiques.

2.4.5 Place de l'accessibilité : FALC, LSF, fichiers sonores

- Un player a été développé par la Philharmonie
- Quelques vidéos en LSF seront présentes mais il n'y a pas beaucoup d'activité en LSF car les conférenciers ne sont pas formés. En général les sourds viennent avec leur interprète LSF
- Le FALC sera présent sur le site dédié
- Pas de fichiers sonores car un audioguide est fourni lors des visites, avec audiodescription et commentaires
- La brochure dédiée sera téléchargeable en version sonore

2.4.6 Passerelles avec le site général

Les activités sur le site général affichent des pictogrammes en fonction de leur accessibilité, et ils renvoient vers la fiche dans le site dédié. Un texte général en accord avec le type d'activité est également présent (à remettre en ligne dans une future version).

Le site dédié met un éclairage sur les activités adaptées (médiations particulières) mais permet un accès à l'ensemble des informations du site général.

3 Analyse méthodologique

3.1 Méthodologie

Une analyse automatique a été conduite sur 4 pages de chacun des sites grâce au logiciel Tanaguru (Océane Consulting).

Les pages sélectionnées pour l'analyse sont les suivantes :

- Page d'accueil
- Page de présentation de la cellule accessibilité
- Page d'accueil spécifique d'un public
- Détail d'une activité

Les mêmes pages ont ensuite été analysées par Lucie, l'internaute handicapée, en fonction de ses différents profils d'utilisation et des besoins propres à chaque handicap.

Les résultats ont été consignés dans un tableau Excel.

3.2 Les besoins propres à Lucie, internaute handicapée

3.2.1 Handicap visuel

On compte en France environ 1.7 millions de déficients visuels.

Le retentissement fonctionnel est très variable d'une personne à l'autre. Dans la vie quotidienne, la déficience visuelle se répercute d'abord sur les activités mettant en jeu la vision centrale (lecture, écriture, reconnaissance des visages, manipulation d'objets...) et sur les déplacements.

Avec une même perception visuelle, le comportement peut s'avérer très différent d'une personne à l'autre, chacune mettant en place ses propres stratégies de compensation.

- Une vision floue entraîne peu de contraste, une très mauvaise perception du relief et des distances
- Une vision périphérique entraîne un manque de perception des détails et des mouvements, difficulté dans les déplacements
- Une vision centrale nette mais très dégradée en périphérie entraîne moins de difficultés de lecture mais des problèmes pour repérer les marches d'escaliers, le seuil d'une porte...

3.2.1.1 Technologies d'assistance

En fonction de son handicap, Lucie utilise différentes aides techniques.

Si elle est malvoyante elle privilégie un logiciel d'agrandissement ou simplement la loupe intégrée à Windows si son handicap est léger.

Si sa malvoyance est profonde ou si elle est non-voyante, elle utilise un lecteur d'écran qui lui permettra d'entendre le contenu de la page affichée et de pouvoir naviguer dans le document ou le site web. Les plus connus sont Jaws, NVDA et VoiceOver (pour appareils Apple)

Enfin si elle est non-voyante de naissance elle utilise probablement une plage braille couplée à un lecteur d'écran.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

3.2.1.2 Besoins spécifiques face au numérique

Malvoyante :

- Lucie a besoin d'écrans contrastés pour pouvoir se repérer facilement.
- Les contrastes sont également importants pour les daltoniens (8% de la population masculine, et 0,5% de population féminine), les personnes qui ne distinguent pas les couleurs, les personnes âgées et les utilisateurs de mobile/tablette.
- Lucie n'a pas accès aux informations quand elles sont données uniquement par la couleur.
- Lucie a des difficultés à consulter des pages trop longues, elle peut facilement s'y perdre.
- Si certains éléments ne s'agrandissent pas correctement Lucie n'a pas accès à leur contenu
- Les liens doivent être visibles même quand ils sont à l'intérieur d'un texte afin que Lucie puisse cliquer dessus.
- La prise de focus (sélection d'un élément par la touche tabulation ou au survol de la souris) des éléments doit être marquée afin que Lucie sache à tout moment où le focus se trouve dans la page.
- Une navigation cohérente d'une page à l'autre du site permet à Lucie de conserver ses repères tout au long de la navigation.
- Il est compliqué pour Lucie de consulter un contenu en mouvement. Il faut qu'elle puisse le stopper pour avoir le temps de lire.

Non-voyante :

- Lucie ne perçoit pas les images importantes ou les vidéos présentes sur un site si elles n'ont pas d'alternative textuelle.
- Lucie navigue sans souris, la navigation doit donc être possible uniquement au clavier.
- Le lecteur d'écran de Lucie lui permet de naviguer rapidement d'objet en objet et d'imaginer la structure de la page pour s'y repérer facilement. La structure de la page doit être cohérente pour permettre au lecteur d'écran de la restituer correctement.
- La langue du site doit être définie pour que le lecteur d'écran de Lucie puisse restituer le texte correctement
- Pour accéder pleinement au contenu d'une vidéo Lucie a besoin d'une audiodescription ou d'une description textuelle.
- Les éléments qui constituent la page doivent être correctement définis pour que le lecteur d'écran puisse les retranscrire correctement et que Lucie ait accès à leur contenu (tableaux, liens, formulaires)
- Si un lien ouvre une nouvelle fenêtre ceci doit être mentionné dans son titre afin que Lucie en soit informée par son lecteur d'écran
- Des informations données par la forme, la position ou la taille (cliquer sur le rectangle jaune) ne permettent pas à Lucie de savoir ce qu'elle doit faire.
- Les liens d'évitement (aller au contenu, aller au menu) facilitent la navigation par un lecteur d'écran et permettent à Lucie d'aller directement aux informations qui l'intéressent.
- Tout document en téléchargement sur un site doit avoir une version accessible, soit le xhtml (qui permet une compatibilité avec le système Daisy), soit l'élaboration de pdf accessible ou le format Epub.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

Malvoyante ou non-voyante :

- Les alertes non sollicitées (pop-in, pop-up) risquent de gêner Lucie dans sa navigation
- Il est utile de bien définir les titres des pages afin que Lucie puisse facilement les retrouver dans son historique de navigation
- Pour faciliter la consultation du site, deux systèmes de navigation doivent être proposés.
- Il est compliqué pour Lucie d'accomplir une action avec une limite de temps.
- L'apposition du pictogramme DV (déficience visuelle) permet à Lucie de repérer plus facilement les contenus qui lui sont adaptés ou dédiés.

3.2.2 Handicap moteur

En France, 8 millions de personnes sont touchées par une déficience motrice, de la plus légère (rhumatisme, arthrose) à la plus lourde (hémiplégie, paraplégie, tétraplégie).

Les personnes n'ayant plus ou peu l'usage de leurs membres supérieurs sont limitées dans la navigation à l'écran.

Les personnes subissant des tremblements (ex. Parkinson) sont gênées dans la navigation avec la souris.

3.2.2.1 Technologies d'assistance

Lucie peut être aidée dans sa navigation par un logiciel de reconnaissance vocale, un clavier virtuel ou bien par des claviers adaptés (mono-manuel, anti-tremblement) mais aussi par un pilotage aux mouvements de tête et aux expressions du visage, balayage optique...

3.2.2.2 Besoins spécifiques face au numérique

- Lucie navigue exclusivement au clavier, notamment dans les objets multimédias
- Les zones de pointage doivent être suffisamment larges pour que Lucie puisse les atteindre, même si elle est sujette à des tremblements
- Lucie a des difficultés à consulter des pages trop longues, il est fastidieux pour elle de faire défiler des pages avec son dispositif de pointage spécifique.
- L'apposition du pictogramme DM/grande fatigabilité (déficience motrice) permet à Lucie de repérer plus facilement les contenus qui lui sont adaptés ou dédiés.
- Lucie a besoin d'écrans contrastés pour pouvoir cliquer facilement sur les éléments.
- Il est utile de bien définir les titres des pages afin que Lucie puisse facilement les retrouver dans son historique de navigation
- Les liens doivent être visibles même quand ils sont à l'intérieur d'un texte afin que Lucie puisse cliquer dessus.
- La prise de focus des éléments doit être marquée afin que Lucie sache à tout moment où le focus se trouve dans la page.
- Pour faciliter la consultation du site, deux systèmes de navigation doivent être proposés.
- Il est compliqué pour Lucie d'accomplir une action avec une limite de temps.
- Il est compliqué pour Lucie de consulter un contenu en mouvement. Il faut qu'elle puisse le stopper pour avoir le temps de lire.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

3.2.3 Handicap auditif

La déficience auditive touche 5.2 millions de personnes en France.

Il faut distinguer les personnes devenues sourdes des personnes sourdes de naissance. Dans le cas des « devenus sourds », la lecture ne pose pas de problème particulier. Par contre, pour les personnes sourdes de naissance, il est à noter que 50 % des personnes locutrices de la Langue des signes française (LSF) sont illettrées. Outre, l'interprétation en LSF des contenus textuels, ces personnes accéderont plus facilement à des textes courts (phrases simples et courtes).

3.2.3.1 Technologies d'assistance

Lucie privilégie essentiellement deux modes de communication :

- L'oralisme (lecture sur les lèvres, avec ou sans codage LPC - langage parlé complété)
- L'approche gestuelle :
 - la langue des signes française (LSF), qui est une langue à part entière,
 - ou le français signé, qui associe à la chaîne du français oral des signes empruntés à la LSF.

3.2.3.2 Besoins spécifiques face au numérique

- Pour pouvoir accéder au contenu des vidéos Lucie a besoin de sous-titres ou d'un support en langue des signes. La transcription textuelle peut lui être utile également.
- Si Lucie ne maîtrise pas bien la lecture il lui est difficile de consulter des pages trop longues.
- L'apposition du pictogramme LSF (Langue des signes française) permet à Lucie de repérer plus facilement les contenus qui lui sont adaptés ou dédiés.
- Les sons présents sur un site web gênent Lucie, malentendante, et elle doit pouvoir les stopper.

3.2.4 Handicap intellectuel

Le handicap intellectuel/cognitif touche 15% de la population française.

3.2.4.1 Technologies d'assistance

En fonction de sa pathologie Lucie peut se faire aider d'une synthèse vocale.

Le langage Facile à Lire et à Comprendre lui permet d'accéder à l'information.

Une approche attrayante et ludique, faisant appel à toutes les possibilités du multimédia (photos, sons, vidéos), une présentation de l'information simplifiée et des choix éditoriaux adaptés s'efforcent de favoriser une autonomie optimale de navigation.

Le pictogramme S3A (symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité) indique à Lucie les contenus qui lui sont adaptés ou dédiés.

3.2.4.2 Besoins spécifiques face au numérique

- Lucie a besoin d'écrans contrastés pour pouvoir se repérer facilement.
- Lucie a besoin d'un moteur de recherche pour naviguer, ou d'une navigation cohérente qui ne la désoriente pas.
- Lucie a des difficultés à consulter des pages trop longues, elle peut facilement s'y perdre.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

- Lucie apprécie des associations entre des phrases simples / courtes, avec une écriture en drapeau, et des images.
- Les animations, les défilements dans une page perturbent Lucie, qui doit pouvoir les stopper.
- Les changements brusques de luminosité ou les animations peuvent déclencher des crises d'épilepsie.
- Il est compliqué pour Lucie d'accomplir une action avec une limite de temps.
- En cas d'incompréhension, d'hésitation ou d'erreur de manipulation, Lucie a besoin de pouvoir revenir en arrière facilement.
- L'ouverture de nouvelles fenêtres gênent Lucie dans sa navigation
- Lucie a besoin d'écrans contrastés pour pouvoir cliquer facilement sur les éléments.
- Il est utile de bien définir les titres des pages afin que Lucie puisse facilement les retrouver dans son historique de navigation
- Les liens doivent être visibles même quand ils sont à l'intérieur d'un texte afin que Lucie puisse cliquer dessus.
- La prise de focus des éléments doit être marquée afin que Lucie sache à tout moment où le focus se trouve dans la page.
- Les sons présents sur un site web gênent Lucie dans sa concentration, et elle doit pouvoir les stopper.
- Des informations données par la forme, la position ou la taille (cliquer sur le rectangle jaune) ne permettent pas à Lucie de savoir ce qu'elle doit faire.
- Lucie, dyslexique, a des difficultés à lire des polices de caractères qui ne sont pas des polices dites « bâton ».
- Les images sont toujours titrées et positionnées en lien avec les contenus auxquels elles se rapportent.
- Des aides à la saisie doivent être fournies pour que Lucie puisse remplir les formulaires.
- Un texte en Facile à Lire et à Comprendre facilite l'accès à l'information de Lucie.
- En soutien à l'effort de lecture, les commentaires audio relatifs aux informations et contenus importants sont utiles pour Lucie. Lucie doit pouvoir trouver facilement le pictogramme lui indiquant la possibilité d'obtenir cette version sonore.
- Le niveau de contenu est ajustable en fonction des capacités de Lucie : des informations « en savoir plus » lui sont systématiquement proposées.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

3.3 Résultats et analyse

Établissement	Tanaguru	Lucie				
	Pourcentage conformité (moyenne de 4 pages)	Pourcentage de satisfaction globale	Satisfaction Handicap Visuel	Satisfaction Handicap Moteur	Satisfaction Handicap Auditif	Satisfaction Handicap Mental
Cité des Sciences et de l'industrie (http://www.cite-sciences.fr/fr/ma-cite-accessible/)	82%	41%	41%	80%	67%	44%
Centre des monuments nationaux (http://handicap.monuments-nationaux.fr/fr/Accueil/)	68%	67%	68%	80%	83%	69%
CNAC-G. Pompidou (http://www.handicap.centrepompidou.fr/handicapcp/site/index.php)	73%	50%	57%	70%	83%	47%

Il est à noter que l'accessibilité numérique n'est pas pleinement prise en compte par les sites dédiés. Aucun n'a de déclaration de conformité.

L'analyse automatique montre des pourcentages allant de 82% à 68%.

L'analyse manuelle par profil d'utilisateur donne des résultats très différents de l'analyse automatique pour la Cité des Sciences et le Centre Pompidou, plus cohérents pour le CMN.

En règle générale :

- Le handicap moteur et le handicap auditif obtiennent de bons pourcentages de satisfaction
- Le handicap visuel et le handicap mental ont des pourcentages de satisfaction inférieurs : le nombre de tests pour le handicap visuel est très important et souvent les tests sont identiques pour le handicap mental et le handicap visuel.

4 Le développement d'un site dédié : préconisations

4.1 Pourquoi un site dédié ?

La place du Handicap dans le site Internet (intégré ou mini-sites dédiés) constitue le reflet de la politique « handicap » de l'établissement.

Un site dédié permet de mettre en avant l'offre d'activités adaptées en évitant qu'elle soit noyée dans la masse d'information du site général.

L'interactivité avec le public handicapé est ainsi meilleure.

Il existe 2 manières de créer un site dédié :

- Soit comme une partie du site général (adresse du type : www.etablissement.fr/handicap)
- Soit comme un sous-domaine du site général, et donc indépendant du site général (adresse du type : www.handicap.etablissement.fr)

La 1^{ère} option permet de rationaliser la maintenance et les évolutions techniques en évitant d'avoir 2 sites à maintenir.

Cependant, elle n'est envisageable que si le site dédié est développé par la même agence que le site général.

4.2 Méthode de travail et bonnes pratiques

4.2.1 Accessibilité numérique

Le site dédié s'adressant principalement aux internautes en situation de handicap le niveau d'accessibilité doit être maximal, c'est-à-dire le niveau AAA du Référentiel Général de l'Accessibilité des Administrations.

Ceci implique par exemple :

- Des contrastes améliorés
- Pour les médias : une interprétation en Langue des Signes, une audiodescription étendue (Audiodescription ajoutée à une présentation audiovisuelle en mettant en pause la vidéo de manière à avoir le temps d'ajouter des descriptions supplémentaires)
- Des liens explicites hors contexte
- La signification de chaque abréviation
- La possibilité pour l'utilisateur de choisir ses polices et couleurs de fond
- Des formulaires améliorés
- Des contraintes de présentation du texte (interlignages, nombre de caractères par colonnes, pas d'utilisation de la barre de défilement horizontal)
- Du Facile à Lire et à Comprendre

Pour garantir ce niveau d'accessibilité, l'intégration d'un expert de l'accessibilité du web à toutes les étapes du projet est conseillée. Il sera à même de conseiller l'équipe projet et les développeurs, de contrôler le site au fur et à mesure, et de délivrer la déclaration de conformité finale.

Le site général, quant à lui, reste soumis au RGAA niveau AA.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

À minima les rubriques en lien direct avec le site dédié (les passerelles) doivent être pleinement accessibles, par exemple l'agenda ou les visites virtuelles.

4.2.2 Intégration de personnes handicapées dans le projet

Consulter et intégrer des associations de personnes handicapées lors de la phase projet permet de s'assurer que le site dédié répond à leurs besoins.

De même, les tests utilisateurs réalisés par des personnes handicapées sont préconisés.

4.2.3 Navigation conseillée

Privilégier un accès par type de handicap : page d'accueil avec rubrique généraliste puis rubrique par type de handicap.

La visibilité du site dédié sur le site général doit être assurée. L'utilisateur doit pouvoir facilement repérer le site qui lui est dédié et comprendre où il va.

Des pictogrammes dans l'en-tête du site général ou à défaut un lien **explicite**, sans ambiguïté, permettent une visibilité optimale de l'accès au site dédié à partir du site général.

Ainsi, le placement en pied de page des pictogrammes ou lien en pied de page sont à éviter : l'utilisateur handicapé doit pouvoir accéder au site dédié immédiatement, sans avoir à parcourir la page d'accueil du site général pour trouver l'accès dédié.

4.2.4 Les passerelles entre le site général et le site dédié

Il doit être possible de passer du site général vers le site dédié et vice-versa.

Le site général devrait être conforme au RGAA et une personne handicapée doit donc pouvoir y naviguer sans problème.

Si tel n'est pas le cas, il faut identifier les rubriques du site général qui servent de passerelles vers le site dédié et les rendre prioritairement accessibles (par exemple l'agenda).

Les liens permettant de passer vers le site dédié peuvent être illustrés par le pictogramme de handicap afin d'assurer une visibilité optimale de la passerelle.

Le retour vers le site général doit être facilité (et vice-versa).

Dans le cas d'un passage du site dédié vers le site général, l'utilisateur doit être informé qu'il quitte l'espace dédié.

Les principales passerelles identifiées sont :

- Les actualités
- L'agenda
- Les contenus documentaires en ligne qui peuvent faciliter la préparation de la visite.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

4.2.6 Les contenus communs incontournables

Les contenus communs sont en général des rubriques généralistes, valables pour toutes les personnes en situation de handicap, comme pour leur accompagnement.

Les contenus incontournables communs aux différents types de handicap sont, à minima :

- Une rubrique « qui sommes-nous ? » qui présente la cellule accessibilité et ses missions
- Les moyens de contact de la cellule

On peut également détailler la politique d'accessibilité du site dédié et les actualités générales pratiques.

4.2.7 Les contenus spécifiques incontournables

En règle générale il faut que le maximum d'informations soit mis à disposition pour que la personne handicapée puisse préparer sa visite. Elle doit avoir une idée précise de ce qu'elle pourra visiter, comment et quand.

Les contenus multimédias sont une aide précieuse à la préparation de la visite.

Il est souhaitable que les contenus produits pour les applications mobiles soient mis en ligne gratuitement (extraits)

4.2.7.1 Présentation générale de l'établissement, du monument ou de l'exposition

1. **Visiteurs mal ou non-voyants ou à mobilité réduite**
 - a. Présentation globale
2. **Visiteurs sourds ou malentendants**
 - a. Présentation globale avec vidéos en LSF
3. **Visiteurs déficients intellectuels**
 - a. Présentation globale en Facile à Lire et à Comprendre

4.2.7.2 Possibilités de visite et d'animation adaptée

1. **Visiteurs mal ou non-voyants**
 - a. Détail de l'offre adaptée avec un descriptif illustré des propositions de visites ou d'animations adaptées, avec des exemples concrets d'outils de médiation mis à disposition dans le parcours, ou proposés en visite/animation encadrée (maquettes tactiles, carnets de visite, etc.)
 - b. Fichiers sonores : téléchargement des murmurants, extraits de visite sonores
 - c. Téléchargement des applications mobiles d'aide à la visite : attention cependant à respecter les standards d'accessibilité¹ lors du développement de ces applications
 - d. Téléchargement de documents à thermogonfler (si existants)

¹ Guides pour le développement d'applications mobiles accessibles : <https://github.com/DISIC>

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

2. Visiteurs sourds ou malentendants

- a. Détail de l'offre adaptée avec un descriptif illustré des propositions de visites ou d'animations adaptées, et des exemples concrets d'outils ou de supports d'aide à la visite mis à disposition des visiteurs (visioguides en LSF, dispositifs multimédia sous titrés, avec incrustation en LSF surtitrée, etc.)
- b. Vidéos de visite en LSF (extraits)
- c. Téléchargement des applications mobiles d'aide à la visite : attention cependant à respecter les standards d'accessibilité lors du développement de ces applications

3. Visiteurs à mobilité réduite

- a. Détail de l'offre accessible ou adaptée (parcours dédiés), avec un descriptif détaillé des conditions d'accès et de circulation pour les personnes en fauteuil ou à mobilité réduite (nombre de marches des volées d'escalier, revêtement des sols, etc.)
- b. Téléchargement des applications mobiles d'aide à la visite : attention cependant à respecter les standards d'accessibilité lors du développement de ces applications
- c. Liste de toutes les parties inaccessibles du parcours de visite et de leur mesure de compensation ainsi que des différents aménagements mis à disposition dans le parcours de visite
- d. Si des visites virtuelles sont proposées sur le site, il peut être intéressant de les lister, comme alternative à la visite. Attention cependant à l'accessibilité de ces visites virtuelles (navigation au clavier, pas de Flash)

2. Visiteurs déficients intellectuels

- a. Détail de l'offre adaptée en Facile à Lire et à Comprendre
- b. Ajout d'un lien « Plus d'informations », essentiellement destiné à l'accompagnement (famille ou institution spécialisée), vers une page d'information plus détaillée
- c. Illustrations décrites, extraits sonores, vidéos (enregistrements de visites, d'ateliers, extraits de films pédagogiques, etc.)
- d. Téléchargement des applications mobiles d'aide à la visite : attention cependant à respecter les standards d'accessibilité lors du développement de ces applications
- e. Proposer un lexique des mots compliqués

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

4.2.7.3 Informations pratiques

1. Visiteurs mal ou non-voyants

- a. Horaires et lieux de rendez-vous des activités adaptées.
- b. Mention de l'attribution du label Tourisme & handicaps
- c. Description du confort de visite spécifique, des dispositifs d'aide à la circulation et au repérage.

2. Visiteurs sourds ou malentendants

- a. Horaires et lieux de rendez-vous des activités adaptées.
- b. Mention de l'attribution du label Tourisme & handicaps
- c. Description du confort de visite spécifique, lié à l'éclairage du lieu (visibilité des signes) et aux aménagements (boucles magnétiques).

3. Visiteurs à mobilité réduite

- a. Horaires et lieux de rendez-vous des activités adaptées.
- b. Mention de l'attribution du label Tourisme & handicaps
- c. Description du confort de visite spécifique, présence d'aménagements pour la circulation des personnes en fauteuil, de stations de repos et de toilettes adaptées
- d. Plan à télécharger avec des pictogrammes indiquant les parties accessibles ou non-accessibles du circuit de visite de chaque établissement pour les personnes en fauteuil

4. Visiteurs déficients intellectuels

- a. Horaires et lieux de rendez-vous des activités adaptées
- b. Mention de l'attribution du label Tourisme & handicaps

4.3 Avantages et inconvénients

4.3.1 Avantages

- Toutes les informations dédiées sont regroupées et facilement accessibles pour le public handicapé
- Un site dédié facilite l'orientation des personnes qui ne savent pas quelle activité elles veulent faire, il facilite la préparation de la visite par un accès aisé aux informations de circulation, d'accès et d'accessibilité
- L'accès par type de handicap permet une accessibilité optimale des contenus
- Pas de redondance entre les sites

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

4.3.2 Inconvénients

- La mise à jour du site dédié est chronophage :
 - Nécessité d'assurer une veille sur les contenus du site général qui pourraient concerner les personnes handicapées
 - Lourdeur de production des nouvelles fiches, en fonction des modalités d'adaptation :
 - Lourdeur des changements de contenus pour les rubriques en LSF [tournages vidéo]
 - Lourdeur de production des contenus en Facile à Lire et à Comprendre et pour les visiteurs DI [contenus en FALC]
 - Choix éditoriaux : dans l'impossibilité de gérer tous les contenus il faut choisir les contenus les plus adaptés
 - Nécessité de mettre des moyens humains en place pour assurer une offre optimale

- Aspects techniques :
 - Dans le cas où le site dédié et le site général sont distincts, difficulté de la maintenance sur des sites qui ont vieilli, voire impossibilité d'évolutions techniques pour certains
 - Problème de la visibilité de l'entrée dans le site dédié

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

5 Annexes techniques et ressources

5.1 Le Référentiel Général de l'Accessibilité des Administrations

Beaucoup de documents sont en ligne sur le site de la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat (*DINSIC*) : <http://references.modernisation.gouv.fr/accessibilite-numerique>

Notamment :

- Le référentiel technique : <http://references.modernisation.gouv.fr/referentiel-technique-0>
- des modèles de documents : <http://references.modernisation.gouv.fr/documents-obligatoires-rgaa-3-modeles-de-documents>
- des aides pour auditer l'accessibilité : <http://references.modernisation.gouv.fr/kit-daudit-modeles-pour-faire-des-audits-rgaa-3>

Des documents sont également en ligne sur : <https://github.com/DISIC> , notamment des guides pour le développement d'applications mobiles accessibles.

5.2 Le Facile à lire et à Comprendre

Le langage Facile à Lire et à Comprendre est un outil européen pour aider les personnes à rendre l'information qu'ils produisent accessible à tous.

- Écrire un texte « facile à lire et à comprendre » pour les personnes handicapées mentales ne s'improvise pas. Des « règles pour une information facile à lire et à comprendre » ont été définies au niveau européen. Huit pays ont participé à ce projet qui visait notamment à rendre l'information plus accessible aux personnes handicapées mentales.
- En France, l'Unapei (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) et l'association « Nous aussi » ont contribué à l'écriture de ces règles. Elles ont rédigé un guide qui les résume.
- Inclusion Europe lance le projet Pathways 1 en 2007.
- Le FALC est diffusé en France depuis 2009 grâce au guide de méthodologie issu du projet Pathways 1.

Pour mettre en œuvre le Facile à Lire et à Comprendre il y a actuellement 2 méthodes :

- Se former et transcrire soi-même en faisant relire par des personnes handicapées mentales afin de pouvoir utiliser le logo « easy to read »
- Faire appel à des ateliers de transcription qui gèrent la transcription et la relecture

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

Principaux contacts :

- Unapei
- Com'access

Exemple du discours de Marie-Arlette Carlotti, le 2 octobre 2012 devant le Sénat

Version originale	Version Facile à Lire et à Comprendre
<p>L'existence, au sein de votre institution (le Sénat, ndlr), d'une commission pour le contrôle de l'application des lois est une très bonne nouvelle pour la démocratie. Je tenais à saluer le président de cette commission, David Assouline, et, plus largement, l'ensemble de ses membres, qui contribuent, par leur vigilance, à ce que nos lois ne restent pas lettre morte. Je vous remercie d'avoir inscrit ce débat à l'ordre du jour d'une semaine sénatoriale de contrôle.</p> <p>Le rapport qui nous rassemble aujourd'hui met particulièrement à l'honneur Mmes Claire-Lise Champion et Isabelle Debré, vice-présidentes de cette commission. Qu'il me soit permis de leur adresser tous mes remerciements pour le travail remarquable et sans concession qu'elles ont réalisé. Je tiens également à saluer l'engagement des sénateurs dont témoigne la qualité des interventions que j'ai pu entendre aujourd'hui ; elles me seront fort utiles dans le cadre de ma mission.</p> <p>Que vaut une loi qui ne serait pas appliquée ou qui le serait mal ? Vous veillez à ce que cela n'arrive pas, et, en l'espèce, vous attirez mon attention sur une situation quelque peu préoccupante : la loi du 11 février 2005 est sans doute une grande loi de la République, mais sa mise en œuvre a été certainement défailante.</p>	<p>La loi de 2005 veut donner les mêmes droits à toutes les personnes handicapées.</p> <p>Monsieur le Président, Mesdames les sénatrices, Messieurs les sénateurs, Il est important de contrôler l'application de la loi.</p> <p>Merci d'avoir organisé ce débat. Merci à tous les sénateurs qui ont participé à ce débat.</p> <p>La loi de 2005 est très importante. Elle ne s'applique pas bien.</p>

5.3 Les Vidéos en LSF sous-titrées

La Langue des Signes est une langue visuelle. C'est le moyen de communication qu'utilisent les sourds pour dialoguer. Elle est une langue à part entière au même titre que les langues parlées telles que le Français ou l'Anglais.

Elle est actuellement pratiquée par plusieurs centaines de milliers de personnes sourdes en France. De plus, les professionnels en contact avec des déficients auditifs la pratiquent, comme les enseignants, orthophonistes, travailleurs sociaux et bien sur les interprètes spécialisés.

Elle peut également être utile aux deux millions de devenus-sourds français, aux travailleurs dans l'industrie bruyante, aux plongeurs sous-marins et dans tout autre contexte où la

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

communication verbale n'est pas possible.

Elle est constituée de 5 [paramètres](#) :

- positions des doigts et de la main,
- mouvements,
- emplacement
- expressions du visage.

Elle comporte également une [syntaxe](#) (le lieu, les personnages, l'action) et une grammaire. Chaque pays a sa propre Langue des Signes que les sourds utilisent donc elle n'est pas universelle, mais les sourds de pays différents communiquent facilement entre eux après un petit temps d'adaptation. Il y a donc la L.S.F pour Langue des Signes Française, la B.S.L pour British Sign Language, la A.S.L pour American Sign Language et c'est ainsi pour tous les pays.

La vidéo doit être diffusée dans un lecteur accessible (exemple MFP d'Access42 – You tube éventuellement)

La mise en œuvre d'une vidéo en LSF sous-titrée commence par le tournage vidéo de la présentation par un interprète en LSF.

Il faut ensuite ajouter les sous-titres. Préférer les sous-titres dans un fichier spécial (pas incrustés dans la vidéo) <http://www.anysurfer.be/fr/en-pratique/videos/sous-titrage>

5.4 L'audiodescription

L'audiodescription est une narration ajoutée (via un fichier son) à une piste sonore pour décrire les détails visuels importants qui ne peuvent être compris à partir de la piste sonore principale seulement. L'audiodescription doit être synchronisée avec le media temporel grâce à l'utilisation de formats spécialisés comme le format SRT par exemple.

L'audiodescription d'une vidéo fournit de l'information à propos des actions, des personnages, des changements de scènes, du texte apparaissant à l'écran et d'autres contenus visuels.

Dans une audiodescription standard, la narration est ajoutée durant les pauses qui existent dans le dialogue.

L'audiodescription étendue est une audiodescription ajoutée à une présentation audiovisuelle en mettant en pause la vidéo de manière à avoir le temps d'ajouter des descriptions supplémentaires. Cette technique est à utiliser seulement si le sens de la vidéo est perdu sans audiodescription supplémentaire et que les pauses entre les dialogues ou la narration sont trop courtes.

Lorsque toute l'information de la vidéo est déjà donnée dans la piste audio, aucune audiodescription supplémentaire n'est requise.

Baromètre de l'accessibilité numérique des établissements culturels nationaux

Il est possible de produire soi-même une audiodescription. Les étapes sont les suivantes:

- Regarder la vidéo une ou deux fois
- Préparer un texte qui rende compte de ce qui se passe : équilibre à trouver entre le trop de description et le pas assez
- Enregistrer le texte (deux voix sont souvent nécessaires)
- Synchroniser la bande sonore enregistrée avec la vidéo

L'association Valentin Haüy propose des services d'audiodescription.

5.5 La transcription textuelle

Une version textuelle (ou transcription textuelle) est une alternative textuelle pour un fichier vidéo ou audio.

Une retranscription est utile pour les personnes qui ont une déficience visuelle ou auditive. Elle est également utile à ceux qui ne peuvent pas écouter ou visualiser une vidéo pour des raisons techniques. Elle permet également plus facilement de retrouver une information, et ouvre la voie à la traduction automatique ou à d'autres adaptations.

La retranscription contient toute l'information contenue dans le fragment audio ou vidéo. Elle doit donc contenir les dialogues, toute autre information sonore ainsi que l'information qui est uniquement visuelle. Elle doit également planter le décor ou le contexte s'il ne transparaît pas des dialogues.

Une retranscription doit pouvoir être lue indépendamment du fragment audio ou de la vidéo. Pour une vidéo qui ne contient que des images, la retranscription ne fera que décrire les images et reprendra littéralement les textes affichés. Au contraire dans une vidéo d'un discours, où il n'y a pas d'information qui passe par l'image, la retranscription ne contiendra que le son.

Lors d'un premier passage seul le son est retranscrit.

Dans une deuxième étape l'information visuelle est retranscrite. Cette retranscription complète pourra être publiée à côté de la vidéo ou du fragment audio.

5.6 Tableau comparatif

Etablissement	site web	Tanaguru Pourcentage conformité	Lucie Pourcentage de satisfaction	Fond				
				Caractéristiques du site	Modalités d'entrée	contenus et fonctions du site : - quels types d'informations : contenu de l'offre, mise en ligne des ressources de l'EP ? Logistique ? - préparer sa visite (se décline par type de handicap. ex. H. moteur : cheminement, fatigabilité, ex. DV : offres dédiée	Implication personnes handicapées	Mise à jour du site
Cité des Sciences et de l'industrie	http://www.cite-sciences.fr/fr/ma-cite-accessible/deficients-visuels/	82%	41%	rubrique du site de la Cité - sur le même domaine	Ma cité accessible (pas de picto pour ne pas stigmatiser) - à partir de l'en-tête et le pied de page	- descriptif pour chaque activité de l'offre adaptée par type de handicap. Mise en ligne des murmurants. Pour mobilité réduite pas d'offre adaptée seulement la description des moyens d'accès, idem pour malentendants - rubrique "préparer ma visite" pour handicap visuel - mental -	?	par 1 personne
Centre des monuments nationaux	http://www.handicap.monuments-nationaux.fr/	68%	67%	site dédié - autre nom de domaine	Accueil pour tous à partir de l'en tête	- descriptif pour chaque monument de l'offre pour chaque type de handicap. Exemples de vidéos en LSF pour les sourds et malentendants. Pour les visiteurs à mobilité réduite description des accès accessibles et des dispositifs pour pallier à la non-accessibilité, mise en ligne de vidéos - descriptif FALC pour handicap mental - informations pratiques pour chaque monument et chaque handicap (liens plus d'information pour le handicap mental)	oui	par 1 personne
CNAC-G. Pompidou	http://www.handicap.centrepompidou.fr/handicapcp/site/index.php	73%	50%	site dédié - autre nom de domaine	Pictos dans le pied de page ou Menu Visite - s'informer sur l'accessibilité - lien vers le site dédié	- descriptif des expositions et de l'offre adaptée - quelques exemples de LSF et fichiers sonores mais pas de mise en ligne des ressources - informations pratiques par type de handicap - accès aux différentes activités détaillés mais pas de FALC pour le handicap mental => pas simple	oui 1 agent de la BPI + association valentin Hauy	par 1 personne
Philharmonie	en création	-	-	sans doute un site dédié	Lien invisible en haut pour lecteurs d'écran - Lien en-tête ?	- descriptif pour chaque activité de l'offre adaptée par type de handicap. - rubrique informations pratiques	oui	par 1 personne

Etablissement	site web	Quelle information et pour qui ?	Passerelles entre le site général et le site dédié	Forme			
				LSF	Fichiers sonores	FALC	Navigation
Cité des Sciences et de l'industrie	http://www.cite-sciences.fr/fr/mas-cite-accessible/deficients-visuels/	pour tous, pas uniquement les personnes handicapées	oui facilement puisque c'est le même site - à terme on devrait avoir des pictos sur les fiches qui permettent d'accéder directement à la rubrique handicap	beaucoup d'activité en LSF mais pas d'exemple sur le site	murmurants accessibles au clavier	non - on s'adresse aux accompagnants	sélection du handicap puis sélection de l'action puis accès aux contenus adaptés
Centre des monuments nationaux	http://www.handicap.monuments-nationaux.fr/	pour les personnes handicapées	pas de passerelle par les fiches juste en lien sur la page d'accueil	oui	oui commentaires audis pour le public déficient intellectuel	oui	sélection du handicap puis sélection de l'action puis accès aux contenus adaptés
CNAC-G. Pompidou	http://www.handicap.centrepompidou.fr/handicap/site/index.php	pour les personnes handicapées	oui mais pas à partir des fiches événements - liens pied de page	oui mais pas accessible au clavier	oui mais pas d'accès au clavier application sur mobile/tablette remplace audioguide	non mais gros caractères et langage simple	sélection de l'action à effectuer puis sélection du handicap et accès aux contenus adaptés
Philharmonie	en création	pour les personnes handicapées	oui par l'agenda, qui est le point sur lequel l'accessibilité du site général a été axée	pas beaucoup d'activités en LSF - quelques vidéos	oui - Parcours audiotactiles -> audioguide mais pas de téléchargement	oui	sélection du handicap puis sélection de l'action puis accès aux contenus adaptés